

**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise  
**Band:** 103 (1995)

## **Buchbesprechung**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 22.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Comptes rendus

Guido CASTELNUOVO, *Ufficiali e gentiluomini. La società politica sabauda nel tardo mediævo*, Milano, 1994, ed. Franco Angeli, 426 p.

Cet ouvrage se propose d'examiner les liens entre noblesse et administration dans l'État savoyard de la fin du Moyen Âge. Il débute par des remarques suggestives s'appuyant sur une très riche bibliographie, qui traitent successivement des travaux récents sur la noblesse et les fonctionnaires dans des aires diverses (France, Italie, Angleterre), des recherches dans le domaine de la sociologie de l'administration (avec une approche critique du modèle webérien) et de l'état des sources (de nature exclusivement documentaire et normative). Cette introduction débouche sur un panorama historiographique des trois régions issues de l'État savoyard médiéval (Piémont, Savoie et Suisse romande). Tout en insistant sur la nature généralement apologétique de cette production, l'auteur en fait ressortir aussi la diversité. Les historiens piémontais se signalent par leurs liens personnels avec la cour et leur professionnalisme marqué, concrétisé par la création d'une chaire d'histoire à l'Université de Turin en 1845. Après le rattachement de la Savoie et de Nice à la France en 1860 et la coupure avec la dynastie, les Savoyards se replient sur l'étude des particularismes locaux, propres à exalter la « civilisation alpestre », alors qu'en Suisse romande commence à se profiler la vision positive de l'époque savoyarde, appelée à un si durable succès dans le canton de Vaud. L'ouvrage enchaîne ensuite sur une présentation des vicissitudes de l'État savoyard d'Amédée VI au duc Louis I<sup>er</sup>, soit de la période 1350-1450. Cette période correspond à une phase d'accroissement considérable de la documentation, dont une grande partie a survécu jusqu'à aujourd'hui.

L'analyse proprement dite se compose de neuf chapitres regroupés en trois parties. Dans la première est présenté, principalement sur la base des sources normatives, le cadre théorique de l'administration savoyarde, tant au niveau central (conseils, hôtel, chancellerie, trésorerie, chambre

des comptes) que territorial (châtellenies, bailliages, judicatures). L'auteur dresse ensuite une «physionomie» de l'administration centrale, qui envisage la composition sociologique des différents organismes centraux, et esquisse plusieurs cas concrets de carrières.

La troisième partie descend au niveau de l'administration territoriale et s'efforce d'établir les points de contact entre les représentants du pouvoir savoyard et les élites locales en prenant comme exemple régional le Pays de Vaud. Après la vente de la baronnie de Vaud au comte Amédée VI en 1359, cette région, désormais insérée dans le vaste ensemble savoyard, connaît pendant la période considérée une mutation profonde de ses élites aristocratiques. La disparition de trois de ses plus puissantes familles (Grandson, Cossonay et Montagny) permet d'abord aux Savoie d'accentuer leur pouvoir en densifiant leur réseau de châtellenies. Cette évolution est encore renforcée par la constitution de l'apanage, à forte connotation militaire, créé par Amédée VIII dans le nord-est du duché (Grandcour, Cudrefin, Cerlier, Corbières, Estavayer, Romont) en faveur de son demi-frère Humbert le Bâtard. L'effacement des élites autochtones ouvre aussi largement la voie aux représentants des grandes familles gravitant dans l'orbite savoyarde, mais étrangères à la région (Challant de la Vallée d'Aoste, Chalon de Franche-Comté, voire de plus loin encore, La Trémoille). Les seigneuries vaudoises leur sont généralement remises à titre de garantie de remboursement par les princes savoyards, qui, par le jeu des inféodations et des transferts d'assignations, parviennent de plus à contrôler ce mouvement continu de rotation des détenteurs de droits seigneuriaux et à s'imposer en fin de compte comme seul pouvoir stable. Les reconnaissances féodales dressées entre 1403 et 1408 en faveur d'Amédée VIII établissent ainsi que près de la moitié des centres châtelains du bailliage sont aux mains de lignages allogènes. La centralité politique du Pays de Vaud à l'époque d'Amédée VIII, concrétisée par les séjours fréquents de la cour au bord du Léman, contraste ainsi avec une marginalisation de ses élites indigènes. Celles-ci connaissent cependant un certain renouvellement par l'accession à la noblesse de la bourgeoisie urbaine, dont les Cerjat de Moudon fournissent l'exemple le plus réussi.

Comme l'indique le titre, les liens complexes entre noblesse et administration princière sont au centre de la réflexion de l'ouvrage. Malgré un très important développement bureaucratique, le milieu administratif savoyard n'est pas devenu pour autant autosuffisant, au sens où on a pu le constater pour le Parlement de Paris à la même époque. La condition nobiliaire et surtout la possession de droits seigneuriaux demeurent la référence constante de ce milieu, qui n'élabore pas de conscience sociale

propre et reste peu spécialisé, à l'exception peut-être des juristes d'origine piémontaise. L'auteur attribue ce caractère relativement archaïque de l'administration savoyarde à ses effectifs somme toute limités, qui favorisent une certaine polyvalence. Il dégage ainsi des carrières « horizontales », où les officiers passent de la trésorerie générale à la chambre des comptes, tout en remplissant également des charges de châtelains ou de baillis et en profitant de leur connaissance du milieu local pour y acquérir des seigneuries et nouer de brillantes alliances familiales. Il n'y a pas de tensions entre institutions centrales et locales, mais plutôt rivalités entre plusieurs pôles concurrents : Chambéry est bien le lieu où se sont fixés la chambre des comptes et le conseil résident, mais ce dernier voit ses prérogatives amoindries par l'instauration du conseil cismontain de Turin, voire par celui d'Annecy chargé des affaires du Genevois constitué en apanage. Par ailleurs, l'hôtel et le conseil « résident avec le prince » suivent évidemment ce dernier et séjournent souvent au bord du Léman (Thonon, Ripaille, Genève, Morges).

Thèse de doctorat, cet ouvrage se présente d'une façon agréable et manifeste le souci permanent de dépasser le cadre savoyard. S'appuyant sur de nombreux exemples tirés d'une riche bibliographie, il propose de très larges perspectives comparatistes. On regrettera cependant que ce souci d'ouverture ait conduit à l'absence d'annexes présentant de façon systématique les principales données obtenues par les minutieuses recherches d'archives de l'auteur. Même incomplètes, des listes détaillées de chanceliers ou de trésoriers généraux auraient fourni un matériau précieux aux historiens de l'État savoyard médiéval ; en témoignent du reste les douze brèves biographies des juges des appellations de Savoie ou encore les cinq esquisses familiales (Colombier, Cerjat, Champion, Russin et Bouvier) retraçant les voies polymorphes de l'ascension sociale dans le Pays de Vaud savoyard à la fin du Moyen Âge.

*Bernard Andenmatten*

Peter JÄGGI, *Untersuchungen zum Klerus und religiösen Leben in Estavayer, Murten und Romont im Spätmittelalter*, Einsiedeln, 1994, 545 p.

Dans cet ouvrage, Peter Jäggi cherche à reconstruire la vie religieuse de trois communautés urbaines de la fin du Moyen Âge – Estavayer, Morat, Romont – tant au niveau du clergé qu'au niveau des fidèles. Cette étude comprend tout d'abord l'analyse systématique de l'ensemble du clergé attesté pour les trois villes considérées. Les curés, chapelains, vicaires, procureurs des trois villes sont ainsi présentés en fonction des

questions suivantes: effectif, origine, résidence, fortune, cumul, investiture. Cette structure très rigoureuse de questionnement permet de présenter pour chaque ville la situation et les composantes du clergé, du moins en fonction de la documentation conservée. La comparaison des données recueillies s'avère en revanche très problématique. En effet, les résultats obtenus pour chaque ville ne permettent guère une réelle analyse et débouchent souvent sur des constats d'échec que l'auteur reconnaît souvent.

À propos, par exemple, de la formation du clergé, celle-ci ne peut être définie; de même la moralité des prêtres est difficile à estimer. Faut-il, comme le propose P. Jäggi, l'évaluer à partir d'enfants illégitimes? On pourrait se le demander car certaines notations des Visites pastorales du diocèse de Lausanne de 1416 indiquent parfois que certains fidèles acceptent de façon naturelle la paternité de leurs curés...

L'étude des chapelains et des vicaires met particulièrement en évidence ces difficultés de comparaisons, bien que les données semblent riches et détaillées, tant au niveau du nombre de chapelains attestés (172 pour Estavayer, 95 pour Morat, 203 pour Romont), que des possibilités de cumul (chaque combinaison est donnée avec le nom des ecclésiastiques concernés). Un résultat toutefois intéressant de la confrontation des données est le nombre stable du clergé de Morat au long de la période considérée, alors que la ville de Romont connaît une crise importante dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle. Au-delà de l'étude des membres du clergé, d'autres éléments de la vie communautaire sont présentés: incorporations, comptes du clergé de Romont, construction de stalles, rapports entre ville et clergé. Ces derniers sont marqués par la volonté des conseils de ville de contrôler le clergé non pas uniquement dans le domaine de l'administration mais aussi dans la vie proprement religieuse, comme à Estavayer, où le clergé est amené à célébrer les heures à l'église paroissiale selon les exigences du conseil de la ville.

La seconde partie de cet ouvrage retrace la vie religieuse des trois paroisses. À côté des quelques mentions de jeux spirituels, de processions, de pèlerinages, de prédications et du rôle grandissant accordé aux livres par le clergé, c'est avant tout à travers la fondation de messes que la dévotion des fidèles s'exprime. Pour les trois paroisses étudiées, les données relatives aux fondations d'autels et de messes sont présentées successivement. Peter Jäggi souligne le rôle important que jouent les laïcs dans ces créations; on aurait pu également relever que les fondations de messes à Romont se distinguent quelque peu de celles d'Estavayer et de Morat. En effet à Romont, elles ne sont pas l'œuvre des seuls individus, mais proviennent aussi d'associations (forgerons, tisserands ou confrérie

de Marie). À cet égard, on regrettera que l'auteur ait choisi de ne pas porter son attention sur les confréries, qui sont une des manifestations importantes de la vie religieuse du bas Moyen Âge et qui contribuent à élever la messe au rang de viatique essentiel.

L'étude des testaments de la ville de Morat met en évidence une piété centrée avant tout sur le clergé local et la paroisse. Si certains testateurs prévoient la célébration de messes d'anniversaires, aucune multiplication des messes n'est sensible. Est-il dès lors adéquat de constater que la messe est le remède le plus sûr? Afin d'étayer cette affirmation n'aurait-il pas fallu prendre en considération les livres d'anniversaires et tenter d'évaluer l'importance que l'anniversaire représente aux yeux des fidèles ?

En plus de la présentation de ces trois paroisses, P. Jäggi propose au lecteur des notices biographiques de tous les ecclésiastiques étudiés. Non seulement le relevé des indications biographiques est précieux, mais l'ensemble des références d'archives qui sont données rendront sans aucun doute d'appréciables services à tous ceux qui s'intéressent au clergé du bas Moyen Âge. À ces notices s'ajoutent encore de nombreux tableaux qui présentent de manière schématique une grande partie des données récoltées pour la réalisation de ce travail.

*Véronique Pasche*

Franco CIARDO, Gilbert MARION, *La ville de Grandcour au Moyen Âge*, Yens-sur-Morges, éd. Cabédita, 1993, 191 p., ill. («sites et villages»), ouvrage publié à l'occasion des fêtes du 700<sup>e</sup> anniversaire de la concession des Franchises de Moudon par Louis 1<sup>er</sup> de Savoie aux bourgeois de Grandcour.

La bourgade de Grandcour jouit du privilège d'avoir produit deux jeunes historiens qui se sont penchés avec enthousiasme sur son passé ancien en recourant à l'ensemble de la documentation disponible, notamment dans les archives communales et cantonales, ainsi qu'à Turin. Fruit d'une approche pluridisciplinaire, ce travail est prometteur d'une activité féconde de ces chercheurs. N'hésitant pas à confronter la tradition à l'occurrence documentaire, ceux-ci brossent un tableau fort intéressant du bourg de l'époque romaine à la fin du Moyen Âge, en traitant successivement des aspects urbanistiques, seigneuriaux, institutionnels, ecclésiastiques, toponymiques et démographiques en les illustrant de divers plans, reproductions et listes agrémentés de nombreux éléments concrets. Signalons en particulier le rôle des familles établies à Grandcour avec leur longévité depuis le Moyen Âge (pp. 161-171). Le résultat est

remarquable, comme le relève le professeur Poudret<sup>1</sup>. Il est vrai que cet excellent travail souffre ici ou là de quelques petits défauts de jeunesse, confondant par exemple comtes de Savoie et barons de Vaud (p. 41), parents à distinguer. Parmi les quelques faiblesses ou omissions, relevons la question du ressort militaire, objet seulement de quelques allusions (pp. 36, 45, 58, 61, 72, 73, 155): traitée dans une petite section particulière, elle aurait pu résoudre l'apparente contradiction de la page 36. Et quand Saint-Aubin demande en 1447 d'être détaché du ressort (p. 58), c'est précisément trois ans après la campagne de restauration des enceintes menée en Pays de Vaud par le maréchal de Savoie à l'occasion du péril causé par les Écorcheurs ou Armagnacs... Il aurait été intéressant de situer le cas particulier de Grandcour (pp. 16 ss.) dans l'évolution générale de l'habitat vaudois présentée dans deux publications récentes<sup>2</sup>, ou encore de confronter plus précisément Cossonay et Grandcour sur le plan héraldique (p. 48)<sup>3</sup>. Techniquement, il convient de distinguer les feux, manifestement fiscaux, de la comptabilité savoyarde du début du XVI<sup>e</sup> siècle des autres qui sont réels (p.152) – et comment expliquer la différence de cinq feux entre 1550 et 1558 (pp. 153 et 156)? Mais entrer dans ces considérations et dans quelques autres nous entraîneraient trop loin. Elles n'entament d'ailleurs pas la valeur de l'ensemble et nous ne pouvons qu'attendre avec espoir la suite promise, soit l'histoire de Grandcour sous l'Ancien Régime... Elle promet beaucoup.

*Pierre-Yves Favez*

---

<sup>1</sup> Jean-François POUDRET, « L'histoire exemplaire d'une petite ville vaudoise: Grandcour au Moyen Âge », in *La Nation*, n° 1450 du 24 juillet 1993, p. 2.

<sup>2</sup> Georges NICOLAS-OBADIA, « Les origines de l'habitat dans le canton de Vaud », in *RHV* 80, 1972, pp. 7-14, avec carte; Catherine GUANZINI, Anne RADEFF, « Premières mentions de noms de lieux habités et occupation du sol en Suisse occidentale », in *Études de lettres* 2-3, 1987, pp. 11-18, avec cartes. Ces deux articles ne mentionnent pas explicitement Grandcour, mais le situent.

<sup>3</sup> Olivier DESSEMONTET, dans *l'Armorial des communes vaudoises*, Lausanne 1972, p. 48, remarque que si les armoiries de Cossonay ne sont attestées que depuis 1697, leur simplicité plaide pour une origine beaucoup plus ancienne, et il se demande s'il ne pourrait pas s'agir d'une ancienne bannière seigneuriale ou bourgeoise, les sires de Cossonay ayant toujours porté une aigle sur leur écu.

Louis VUILLEMIN, *Histoire et géographie du canton de Vaud*, Paris, Barré & Dayez éd., 1994, 343 p., en 2 vol. (réédition du *Manuel du voyageur dans le canton de Vaud comprenant un tableau de ce canton et un indicateur général des lieux, des choses et des adresses pendant les huit dernières années*, Lausanne, librairie de Fr. Weber, 1857)

La réédition du classique de cet historien lausannois est la bienvenue. Si ses aspects historiques et géographiques sont aujourd'hui dépassés, il nous présente cependant un portrait plein de charme de notre canton alors en mutation, avec la naissance du chemin de fer notamment, liant lieux et événements. Les itinéraires nous laissent rêveurs, tout comme les adresses : quelques surprises attendent le lecteur – par exemple les ânesses à Lausanne, qui compte alors pas moins de 64 vigneron ! Sans parler d'autres détails inattendus, de professions disparues, etc. À découvrir...

*Pierre-Yves Favez*

*Le livre à Lausanne : cinq siècles d'édition et d'imprimerie 1493-1993*, sous la direction de Silvio Corsini, Lausanne 1993, VIII + 391 p., ill.

Le 1<sup>er</sup> décembre 1493, un « missel à l'usage de Lausanne » sortait des presses de Jean Belot, installé pour l'occasion dans la ville épiscopale. Afin de marquer le cinquième centenaire de l'apparition de l'imprimerie épisodique dans ses débuts à Lausanne, le Musée historique de Lausanne mit sur pied une fort intéressante exposition présentée au public du 20 mars au 29 août 1993. Son commissaire, Silvio Corsini, dirigea également l'attractive publication parue parallèlement sur l'initiative de la Bibliothèque cantonale et universitaire.

Dans la présentation de cet ouvrage qui réunit les contributions de pas moins de 62 auteurs – une gageure ! – Silvio Corsini (qui dédie ce catalogue à la mémoire de Jean-Pierre Chuard, l'un des participants de la première heure et dont chacun se souvient) a défini l'objectif recherché : « Plus qu'un recueil d'articles de fond sur des sujets choisis, l'ensemble est conçu comme une suite d'éclairages, présentés sous forme de dossiers généraux ou d'encadrés ponctuels, d'où les éditeurs ont l'espoir que se dégagera, sinon une image aboutie, au moins un croquis d'ensemble pertinent. »

Cet exercice, jugé périlleux « en raison de l'absence d'études documentées sur la plupart des sujets traités », s'est révélé une réussite remarquable. Il traque tous les aspects liés à l'édition, fort nombreux et variés : imprimeurs, libraires, éditeurs, public, presse, affiches, papier,

encre, machines, typographie, reliure, censure, bibliothèque, librairies, etc. Le curieux y trouvera abordés des sujets aussi divers que les différentes papeteries vaudoises depuis le XV<sup>e</sup> siècle, la Bible de Lausanne, les imprimeries militantes ou les souvenirs d'un vieux libraire... Une riche palette allant de l'art à la musique en passant par l'érudition.

Les dossiers successifs, souvent neufs, se complètent harmonieusement. Avec ses annexes particulièrement utiles (répertoire des éditeurs et imprimeurs lausannois de 1493 à 1960, bibliographie de 433 titres et index), sans parler de l'excellent choix des illustrations, cet ouvrage demeurera un outil de travail et de référence indispensable, fort plaisant en outre à consulter.

*Pierre-Yves Favez*

Thomas LÖRTSCHER et Georg GERMANN éd., « *währschaft, nuzlich und schön* » - *Bernische Architekturzeichnungen des 18. Jahrhunderts* (Catalogue de l'exposition au Musée historique de Berne, 21 oct. 1994-29 janv. 1995), Berne 1994, 405 p., 9 pl. coul., env. 300 ill., index.

À l'occasion de son centième anniversaire, le Musée d'histoire de Berne présente une exposition prestigieuse dont le titre même restitue parfaitement, pour qui a pratiqué les sources d'archives de l'époque bernoise, les exigences alors déjà constantes de solidité, d'utilité et de beauté (sans compter celle, essentielle, d'économie). Ces principes, en matière de constructions, préoccupent toujours, au premier chef, les autorités et renvoient, en fait, aux impératifs d'*utilitas*, *soliditas* et *venustas* déjà énoncés par Vitruve, « père » de l'architecture classique.

Les documents provenant d'institutions diverses, y compris de la Bibliothèque nationale de Paris, illustrent, dans l'ancien grand canton de Berne – comprenant le Pays de Vaud – non seulement l'architecture véritablement construite, mais aussi celle qui ne l'a pas été, et même celle qui n'aurait jamais pu l'être. La vision de l'ingénieur en avance sur son temps, ou la fantaisie de l'architecte donnant libre cours à son imagination sans se préoccuper des contraintes usuelles que sont le coût, la faisabilité ou les exigences d'un maître de l'ouvrage, sont parfois même plus intéressantes que les projets exécutés, en tout cas pour éclairer le mouvement des idées.

Depuis la victoire de Villmergen en 1712, le siècle des Lumières est, en Suisse occidentale, une période de paix et de prospérité, une ère de correction de la Nature par assèchement des marais et rectification des cours d'eau, une époque où la prévoyance politique et l'augmentation de

la population allant de pair avec celle du rendement agricole imposent de nouvelles constructions. L'architecture évolue d'un style baroque tempéré par la Raison à la sobriété d'un néo-classicisme précoce, en passant par un classicisme d'inspiration française. On pratique alors, d'une manière générale, les « embellissements » urbains et Berne encourage dans ce sens, par des subventions, les propriétaires privés qui reconstruisent leurs façades, tandis que les autorités montrent elles-mêmes l'exemple. Ces dernières cherchent à améliorer l'aspect de la ville en adoucissant les trop fortes pentes, en rectifiant les alignements de rues et en construisant des bâtiments représentatifs. Ces édifices publics manifesteront, par leur architecture, l'excellence des institutions qu'ils abritent, tandis que les églises exprimeront leur essence supérieure par un langage formel « protestant », suffisamment « raisonnable et éclairé » pour contrebalancer les élans affectifs du piétisme naissant. L'ingénieur et l'architecte se libèrent alors de leur statut quasi artisanal et accèdent désormais à une formation spécifique, souvent encore en autodidactes ou par apprentissage, mais parfois aussi, pour les plus prestigieux d'entre eux (Ritter, Sprüngli), par des séjours à l'étranger et des études dans les hautes écoles d'Allemagne et de France.

La Suisse romande, et tout particulièrement le Pays de Vaud, est présente dans l'œuvre de l'architecte Erasme Ritter (1726-1805), dont on admire la formation internationale, et qui, construisant le fameux palais du Peyrou à Neuchâtel, dessine en style « égyptien » précoce un extraordinaire pavillon de méditation (1764) qui aurait dû recevoir les cendres de Jean-Jacques Rousseau ! Le même artiste a fourni les plans de l'église de Morges (1768), ainsi qu'un projet prévoyant la démolition complète de la cathédrale de Lausanne (1768) et sa reconstruction selon un plan ovale inspiré du Panthéon de Rome. Ce dernier dessin vaudra à son auteur le titre de membre correspondant de l'Académie Royale d'Architecture de Paris.

Les œuvres de génie civil ne sont pas oubliées, notamment avec la reconstruction de la route du col de la Givrine (1746) entre Saint-Cergue et les Rousses, première intervention sur territoire « bernois » de l'ingénieur Antonio-Maria Mirani (1712-1778). Celui-ci, d'origine piémontaise, formé comme géomètre à Chambéry et catholique établi à Chêne (GE), est promu ingénieur officiel de l'État de Berne en 1771 ; il sera très présent par la suite dans notre région. Par ailleurs, le riche catalogue nous renseigne sur des architectes dont l'activité est souvent attestée également en Pays de Vaud : les Hebler, Sprüngli, Stürler ou Zehender, actifs tout particulièrement dans les temples et les cures, mais aussi dans les greniers, châteaux et édifices privés.

La France, durant ce siècle d'or, prend à Berne même une influence prépondérante à travers les œuvres d'un Joseph Abeille (1673-1756), connu aussi pour ses travaux à Genève et à Coppet, d'un Jacques-Denis Antoine (1733-1801), d'un Cyr-Jean-Marie Vivenel (1748-1839) ou de l'Alsacien Jean-Daniel Osterrieth (1768-1839), tous occupés à des édifices de premier plan.

D'excellents textes introductifs (dont deux en français), précèdent le catalogue des œuvres et présentent la société bernoise sous l'Ancien Régime, les rapports entre le protestantisme et l'architecture religieuse, la typologie des greniers et celle des hôpitaux, les constructions militaires, les travaux hydrauliques, la notion d'« embellissement » urbain, la genèse de la façade du bâtiment du Chapitre à Berne par Albrecht Stürler, enfin l'étude du financement des bâtiments officiels dans la campagne bernoise. Puis des notices détaillées, rédigées par divers auteurs, explicitent chacun des documents exposés et illustrés ; il faut saluer ici tout particulièrement les remarquables contributions de Thomas Loertscher, spécialiste d'Erasmus Ritter, et de Georg Germann, qui a mis en lumière un ingénieur militaire mal connu, Johann Anton Herport (1702-1757), engagé aux fortifications de Belgrade tout comme à celles de Sicile et auteur notamment, pour Berne, d'un extraordinaire projet de pont sur l'Aar (1739). Cet ouvrage colossal, s'il avait été réalisé, aurait longtemps détenu le record mondial d'ouverture de l'arche ; mais cet honneur reviendra au pont de la Nydegg, exécuté dans cette même ville. Herport, notons-le en passant, achève paisiblement sa carrière comme bailli de Morges entre 1743 et 1749. Enfin, de courtes mais précieuses biographies des principaux ingénieurs et architectes cités complètent l'information.

Systematiquement pourvu d'illustrations en grand format, ce somptueux ouvrage réunit une documentation publiée pour la première fois en Suisse avec une telle ampleur. La couverture déjà, reproduisant en couleurs un superbe projet de deux ponts superposés, par Nicolas Sprüngli, vers 1759, embellit une bibliothèque. Quant au contenu, il satisfera l'amateur d'art et d'architecture tout comme le chercheur en quête d'informations historiques ou d'éléments de comparaison.

*Paul Bissegger*

Laurence WIEDMER, *Pain quotidien et pain de disette. Meuniers, boulangers et État nourricier à Genève (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Genève, Passé Présent, 1993.

Comme le titre de sa thèse l'indique fort bien, Laurence Wiedmer, ancienne collaboratrice du Département d'histoire économique de

l'Université de Genève, nous emmène à la découverte du cycle complet du pain, de l'acquisition de grains par la Chambre des blés sur des marchés plus ou moins lointains à sa cuisson par les fourniers, en passant par les diverses étapes au cours desquelles le blé est stocké, transformé en farine par le meunier, puis pétri par le boulanger, non sans avoir acquitté quelques taxes perçues par la Seigneurie. Dans de belles pages traitant de l'outil et du geste sont décrits et expliqués les aspects techniques de la mouture, de la panification et de la cuisson, ainsi que les problèmes énergétiques et économiques inhérents à la possession et à l'entretien de fours et de moulins, situés aussi bien en ville qu'à la campagne (pp. 119-242). Derrière les outils, dans les boutiques, se profilent toutefois aussi les humains, grâce aux recherches approfondies menées par l'auteur sur les différents corps de métiers impliqués, qu'il s'agisse de la formation de ces artisans, de leur position dans la société, de leur revenu, de leur fortune ou de leur comportement démographique (pp. 245-325). Qu'il fixe le prix des moutures, constitue des réserves par une habile politique d'achat, ou intervienne sur le marché par des mesures d'urgence durant une disette, l'État, il faut bien le dire, est omniprésent; ses interventions sont analysées dans les pages consacrées aux crises frumentaires du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècles et à la politique annonaire; grâce à la création de la Chambre des blés (1628), il a pris la responsabilité – autrefois confiée à l'initiative privée des marchands – d'assurer l'approvisionnement de la cité en blé, et malgré les pires disettes, la population genevoise a dès lors presque toujours été assurée de recevoir son pain. Paradoxalement, remarque l'auteur, cette dernière, non contente de cette nouvelle efficacité, aurait manifesté des exigences toujours plus grandes (voir les quelques émeutes populaires du XVIII<sup>e</sup> siècle); ce phénomène s'expliquerait aisément, me semble-t-il, par une analyse plus politique de ces différents épisodes (pp. 329 ss)! Signalons, enfin, quelques illustrations (différents types de moulins, emplacements en ville et à la campagne) et annexes fort utiles (glossaire, prix du blé et du pain, revenu de l'impôt du poids du blé), en déplorant seulement la pauvreté des données sur les monnaies (il existe des sources contemporaines qui permettent de connaître les variations de certaines monnaies!) et quelques négligences dans la citation des ouvrages de référence (notes et bibliographie).

*Liliane Mottu-Weber*

Jean SAUTER, *Paroisse de Peney-le-Jorat, 1794-1994*, Peney-le-Jorat, 1994, 69 p.

Derrière une couverture poétique et rafraîchissante due au coup de crayon du dessinateur Étienne Delessert, le lecteur découvre le titre complet de cette étude: *La paroisse réformée de Peney-le-Jorat, Villars-Tiercelin et Villars-Mendraz. Deux cents ans d'histoire. 1794-1994*. L'ouvrage du pasteur Jean Sauter n'a pas la prétention d'être une œuvre scientifique. Il peut cependant à bien des égards servir de modèle aux nombreux historiens amateurs qui se lancent avec plus ou moins de succès dans la rédaction d'une monographie destinée à un grand public. Si l'auteur a choisi de renoncer aux notes, il ne manque pas d'accompagner les citations (en italique, et bien intégrées au texte) d'une indication de date; cela permet au chercheur de retourner aux sources sans trop de difficultés.

Cette paroisse de Peney-le-Jorat mérite à plus d'un titre que l'on se penche sur son histoire. Tout d'abord parce qu'elle fut la dernière à avoir été créée sous le régime bernois (l'avant-dernière étant la création en 1734 de la suffragance paroissiale de Chexbres-Puidoux), qui plus est en une fin de XVIII<sup>e</sup> siècle où la ferveur religieuse est d'une manière générale considérée comme étant en régression. Ensuite parce que les aléas des découpages administratifs du début du XIX<sup>e</sup> siècle ont fait que les trois villages composant la paroisse appartiennent chacun à un district différent. Peney-le-Jorat est ainsi l'une de ces paroisses vaudoises où frontières ecclésiastiques ne riment pas forcément avec frontières politiques.

Après avoir réglé son sort à un millénaire d'histoire religieuse en une page (p. 5), concision oblige, l'auteur nous livre un texte appréciable par son suivi, par la fluidité des enchaînements des différentes étapes de l'histoire de la paroisse. Les éléments d'ordre biographique relatifs aux pasteurs du lieu ne suivent pas un schéma rigoureux et répétitif, mais ils s'efforcent de faire ressortir des sensibilités particulières, des traits de caractère qui ont pu avoir une influence sur la vie de la communauté. Enfin, un élément novateur de cette étude se trouve peut-être dans les pages consacrées à l'histoire immédiate de la paroisse, soit ses décennies les plus récentes. M. Sauter fournit ici des pages intéressantes et fort utiles à qui voudra se pencher sur la sociologie des paroisses du canton durant le XX<sup>e</sup> siècle.

*Gilbert Marion*

David HILER et Bernard LESCAZE, *Révolution inachevée, révolution oubliée. 1842 Les promesses de la Genève moderne*, éd. Suzanne Hurter, Genève, 1992.

En 1992, les historiens David Hiler et Bernard Lescaze faisaient paraître aux éditions Suzanne Hurter, un bel ouvrage au titre aussi ambigu que stimulant : *Révolution inachevée, révolution oubliée. 1842 Les promesses de la Genève moderne*. En effet, tout Genevois ne sait-il pas que la révolution en question s'est déroulée en 1841 ? Tout francophone n'est-il pas tenté de s'interroger sur l'emploi de l'adjectif *inachevé* pour qualifier une transformation par définition complète ? Et enfin, tout esprit curieux ne sera-t-il pas impatient de voir resurgir un événement décrété oublié, mais présage de modernité ?

Si la date indiquée dans l'intitulé – 1842 – ne correspond pas à l'épisode contestataire à proprement parler, elle n'en conserve pas moins une certaine pertinence événementielle et problématique. D'une part, elle se rapporte effectivement à la création d'une organisation municipale pour la ville de Genève ainsi qu'à l'élaboration de la première Constitution libérale genevoise, dont la promulgation signera *de iure* la fin du régime à tendance oligarchique instauré en 1814. D'autre part et surtout, cette « imprécision chronologique » signale l'axe méthodologique majeur du livre. Très visiblement, les auteurs n'ont pas seulement conçu les bouleversements qu'ils traitent comme de simples faits, mais comme le résultat d'une longue évolution politico-économique ; leur réflexion se situe donc dans le temps moyen et autorise ainsi quelques libertés avec les dates.

De fait, après une rapide introduction, toute la première moitié de l'ouvrage est consacrée à un large panorama socio-économique de la Cité. Ce vaste aperçu, organisé selon une intéressante structure professionnelle et magnifiquement illustré par les soins de Dominique Zumkeller, présente le climat industriel genevois avant 1842. La situation fait encore illusion, la ville semble encore prospère ; et cependant des blocages mentaux et institutionnels apparaissent toujours plus nettement, qui entravent le développement du dernier canton.

Comme souvent, l'impulsion définitive sera donnée par le politique dont l'impact est l'objet principal de la seconde et dernière partie. On pensera freiner le ralentissement des affaires – essentiellement dû aux particularités de l'industrie de luxe déterminante à Genève – en modernisant les structures... politiques. Selon les auteurs, cette nouvelle exigence d'origine économique ferait alors resurgir et rejoindra un courant progressiste nettement plus ancien. La mouvance du tournant des années quarante se situerait, en effet, dans l'axe des revendications des

*Représentants*, soit de ces révolutionnaires qui, au XVIII<sup>e</sup> siècle, firent vaciller le gouvernement oligarchique des aristocrates. Pour David Hiler et Bernard Lescaze, la révolution de 1842, soit la création d'une véritable commune de Genève et l'instauration du suffrage universel, représente donc le véritable aboutissement des mouvements populaires genevois du siècle des Lumières.

Aboutissement peut-être, mais visiblement pas parachèvement, puisqu'il faudra encore attendre le coup d'État fazyste, en 1846, pour installer la République dans l'ère contemporaine. Les deux historiens constatent bien cet « *inachèvement* » des bouleversements de 1841. Il est cependant à regretter qu'après en avoir brillamment (quoique parfois un peu rapidement) exposé les causes, ils n'en expliquent pas vraiment le semi-échec. Attribuer l'incomplétude d'un mouvement – qu'on déclare, par ailleurs, résultat ultime du courant révolutionnaire genevois du XVIII<sup>e</sup> –, aux contradictions intimes de ses acteurs (p. 180) semble pour le moins ambigu. Pourquoi Genève aura eu besoin de deux révolutions à cinq ans de distance avant d'entrer véritablement dans la modernité reste donc une question encore ouverte.

Le grand mérite de David Hiler et de Bernard Lescaze aura toutefois été d'éclairer de manière originale le premier de ces mouvements contestataires, de le mettre – par une écriture élégante et une iconographie admirable – à la portée d'un public élargi; en un mot, de le tirer de l'oubli où le succès de la révolution fazyste l'avait trop longtemps plongé.

*Irène Herrmann*

Stefan KELLER, *Délit d'humanité, l'affaire Grüninger*, Lausanne, Éditions d'en bas, 1994, 221 p. (Traduit de l'allemand par Ursula GAILLARD).

Le 19 août 1938, la Confédération suisse décide de fermer totalement ses frontières, face au déferlement des réfugiés juifs persécutés dans le III<sup>e</sup> Reich. Le 3 avril 1939, le chef de la police saint-galloise Paul Grüninger se voit interdire l'accès à son bureau, par décision du Conseil d'État. Ce qui s'est passé pendant ces sept mois et demi continue d'alimenter la polémique et s'appelle l'« *Affaire Grüninger* ».

Stefan Keller nous immerge dans cette époque troublée, non par une grande fresque habilement reconstituée, où chaque élément trouverait sa place logique et où inévitablement les faits historiques côtoieraient de façon plus ou moins visible les hypothèses de travail de l'historien. Mais au contraire, il établit le contexte socio-politique par petites touches:

coupures de journaux par-ci, rumeur par-là, témoignage favorable, haineux ou indulgent. Et du coup le lecteur se retrouve assis au buffet de la gare de Saint-Gall, fin 1938, lisant la *Volksstimme* du jour, écoutant la conversation de la table voisine, buvant un verre en compagnie du capitaine Grüninger lui-même ou bavardant avec tel ou tel de ses subordonnés.

Contexte administratif également, où l'on voit les rapports complexes qu'entretient Paul Grüninger avec son chef, le conseiller d'État socialiste Valentin Keel. Et aussi avec tous ceux qui ont à engager leur responsabilité dans une situation rendue totalement insoluble par le délire national-socialiste, poussant les uns à fermer les yeux sur l'horreur pour appliquer les directives de Berne (certains diront par la suite qu'ils le regrettent), tandis que d'autres choisissent de fermer les yeux sur les directives de Berne pour rester humains (et aucun de ceux-là ne s'en repent, semble-t-il).

Contexte psychologique aussi. Stefan Keller tente de nous faire « sentir » Grüninger qui reste pourtant une énigme : enfreint-il les directives fédérales sur l'immigration, au point de falsifier des documents officiels à maintes reprises, par courage humanitaire ou par inconscience ? Si le titre de l'édition française semble opter pour la première solution, rien dans le texte n'indique que l'auteur ait tranché. Et lorsque Grüninger, dans la même journée, bavarde amicalement avec un Juif polonais, puis avec un pro-nazi notoire, joue-t-il un double jeu pervers ou croit-il naïvement à une bonté essentielle de l'Homme au-delà des idéologies ?

Paul Grüninger, membre du Parti radical, qui travaille avec les réseaux clandestins que les socialistes avaient mis en place depuis la guerre d'Espagne ; Paul Grüninger qui préfère la police à l'enseignement pour lequel il avait été initialement formé, mais qui par la suite, loin d'afficher la rigueur que l'on connaît chez les forces de l'ordre, dirigera au contraire son service dans un style plutôt fantaisiste, « *ne procéda[n]t que rarement à des inspections très superficielles, félicitant de manière arbitraire des policiers qu'on aurait dû blâmer, ou ignorant tout bonnement ceux qui auraient dû recevoir des félicitations* » ; Paul Grüninger qui perd de grosses sommes d'argent prêtées à des « amis » peu scrupuleux avec lesquels il reste toutefois en excellents termes, et qui de temps à autre se fait rembourser deux fois ses notes de frais ; Paul Grüninger qui se compromet aux yeux de ses vertueux concitoyens en promenant dans sa voiture les plus belles Juives qu'il a fait passer en Suisse, mais qui, selon la totalité des témoignages disponibles, ne voulut jamais rien d'autre que se balader un moment en papotant ; Paul Grüninger « *militariste* », « *sportif fanatique* », mais menant « *une vie de bohème* » : décidément, Stefan Keller ne nous épargne aucune contradiction.

Certains déploreront le manque de références précises aux documents utilisés ; ils insinueront que le résultat ressemble plus à un roman qu'à

une étude scientifique. Ce serait oublier qu'il s'agit là d'un mandat du gouvernement saint-gallois, dont les résultats ont permis au gouvernement, après plus d'un quart de siècle d'atermoiements (la première discussion de ce sujet date de 1968), de réhabiliter politiquement le capitaine Grüninger.

Ce travail se fonde bel et bien sur des références précises et nombreuses, mais justement pour cela, il devenait dangereux d'en encombrer le texte, car, dans un tel débat, le véritable piège est bien celui d'un académisme pointilleux, qui permet à l'auteur de faire admirer l'ampleur de son effort de recherche, mais en perdant le lecteur dans un labyrinthe de détails où il devient impossible de retrouver l'« affaire » elle-même. Et en histoire, les textes ne manquent pas où l'on étudie l'arbre au microscope avant de survoler la forêt. S'attacher au contraire à présenter comme certain ce qui l'est effectivement et comme une rumeur ce qui n'a pu être vérifié jusqu'à nos jours, avouer son échec devant l'incompréhensible et surtout ne pas perdre de vue la globalité d'une situation, voilà qui mène à une contribution fructueuse dans une controverse inachevée, et accessoirement permet de distinguer le travail de l'historien de celui du romancier, beaucoup mieux que le nombre de notes de bas de page.

Dans sa préface, la conseillère fédérale Ruth Dreifuss parle de « l'érosion du droit » contre laquelle le « juste » Paul Grüninger se révolta avec raison. Mais elle ne nous dit pas comment, le cas échéant, on peut démontrer à un juge que le droit qu'il est en train d'appliquer s'« érode ». Faudra-t-il attendre l'an 2050 pour qu'un(e) conseiller(ère) fédéral(e) explique à ses concitoyens que les mesures de contraintes, adoptées par le peuple suisse en 1994, constituaient « une érosion du droit » et que les chefs des polices cantonales qui rechignèrent à la mise en œuvre de ces mesures, vers la fin du XX<sup>e</sup> siècle, étaient des « justes » ?

Une loi reste incontestable tant qu'elle est en vigueur ; elle perd sa raison d'être contestée à partir du moment où on l'abroge, ce qui exclut qu'une personne régulièrement condamnée sur la base d'une législation en vigueur puisse par la suite se voir juridiquement réhabilitée. Dans cette logique, l'« érosion » n'existe pas, car elle évoque un phénomène naturel – dont par conséquent personne ne porte la responsabilité – et aussi un phénomène lent, face auquel l'urgence d'intervenir ne s'impose pas. Mais l'affaire Grüninger n'avait rien d'une fatalité due aux forces de la nature. Quant au combat contre l'injustice, l'urgence y est en vérité permanente.

Et sous la plume d'une conseillère fédérale dont la famille fut directement concernée, la vérité nous aurait satisfait davantage qu'une métaphore géologique.

*Pierre Zweiacker*

*Revue historique vaudoise. Table générale des matières II. 1953-1992*, établie par Jean-Michel Roulin et publiée par la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie, Lausanne, 1994, 178 p.

### *Compte rendu*

Quarante ans après la première table de la *Revue historique vaudoise* publiée par Jacqueline Exchaquet en 1952, cette nouvelle table témoigne du travail considérable accompli pendant plus d'une génération par des dizaines de personnes. Simple et facile à utiliser, elle complète la *Bibliographie vaudoise* publiée en 1987 (support papier) ou le catalogue SIBIL-RERO (support informatisé), régulièrement mis à jour. C'est grâce au travail des nombreux collaborateurs de la section de Documentation vaudoise de la Bibliothèque cantonale et universitaire que Jean-Michel Roulin, aidé par Brigitte Steudler, Gilbert Kaenel et Robert Pictet, a pu mettre à la disposition du public cet outil qui assure la transition entre les techniques modernes de classement bibliographique et l'approche traditionnelle. La table est donc tout autant utilisable par les personnes habituées à travailler sur écran que par celles qui préfèrent tenir en mains un élégant petit livre agrémenté de photographies. En couverture, une saisissante vue aérienne de Vufflens-le-Château, de son vignoble et des premiers contreforts du Jura témoigne des traces que laisse l'histoire dans le paysage: château médiéval et villas modernes, grandes exploitations consécutives aux remaniements parcellaires et anciennes clairières de défrichement.

Un rédacteur et quatre rédactrices se sont succédé pendant ces quarante ans: Louis Junod d'abord, jusqu'en 1966, puis Laurette Wettstein, de 1967 à 1985, suivie par Chantal Schindler (1985-1987), Dominique Verrey (1988-1989) et enfin Jacqueline Ulm, qui en est l'actuelle rédactrice. 359 articles sont recensés, plus 260 comptes rendus bibliographiques et 36 chroniques, 15 nécrologies, de nombreux rapports d'activité, des listes énumérant les documents, les illustrations et les communications présentées à la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie et enfin quatre index.

Grâce au système informatique, ils sont beaucoup plus détaillés que ceux de la première table. L'index des noms de lieux recense les noms de communes ou de régions vaudoises et non vaudoises, alors que la première table se limitait aux noms de communes vaudoises. Un index des noms de personnages historiques complète celui des auteurs et des collectivités. Dans l'index des matières, de nouvelles entrées apparaissent (par exemple: «aventure» ou «vie familiale»). Le lecteur dispose ainsi d'un outil très précis pour choisir les textes qui l'intéressent parmi des centaines de

communications témoignant de champs d'étude très variés, allant de l'économique au culturel, du droit à l'archéologie.

Cet énorme matériel est très précieux pour le futur. L'historien, comme beaucoup d'autres scientifiques, jouit en effet de l'avantage de pouvoir fonder une partie de ses recherches sur le travail effectué par les générations qui l'ont précédé. Certes, il faut faire des vérifications, l'erreur humaine étant toujours possible. Gageons pourtant que peu d'erreurs ont échappé à l'œil critique du rédacteur puis des rédactrices, et en particulier de celle qui fut pendant près de vingt ans l'âme de la *RHV*, Laurette Wettstein.

### *Débat*

Peut-on cependant considérer cette importante somme de travail comme un outil scientifique de qualité? Récemment, des critiques fondamentales ont été faites contre les sociétés d'histoire suisse et leurs publications. H.U. Jost, professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Lausanne, estime que la qualité des revues «reste souvent très médiocre» et que l'histoire qu'elles produisent «tient un peu du folklore, dans le sens d'une «petite histoire» descriptive, contenant très peu de réflexion méthodologique»<sup>1</sup>. La médiocrité de ces revues serait due aux «circonstances dans lesquelles on les a réalisées» et à «l'amateurisme de leurs rédacteurs». Cette deuxième affirmation est fautive pour la *RHV* (comme d'ailleurs pour la plupart des revues d'histoire): toutes les rédactrices sont licenciées de l'Université de Lausanne et Louis Junod était docteur et professeur. Quant aux circonstances, il est vrai qu'elles sont difficiles. Les membres de la SVHA, qui soutiennent financièrement la *RHV*, sont moins nombreux et la moyenne d'âge augmente. Les nouvelles revues, concurrentes, se multiplient. La tâche des rédactrices devient plus lourde, le dédommagement accordé ne peut pas être considéré comme un salaire et il n'y a pas de comité de lecture. Face à ce fonctionnement en grande partie fondé sur le bénévolat, d'autres ont pu essayer de mettre au point un système plus militant, dans une perspective politique. Mais ni le militantisme ni le bénévolat ne sont en soi preuve de qualité – ou de médiocrité – scientifique.

Ni l'activité des rédactrices ni les circonstances difficiles dans lesquelles elles travaillent ne peuvent donc être évoquées pour justifier un manque de qualité. Qu'en est-il des membres du comité, qui jouent un rôle déterminant quant à la qualité des publications? H.U. Jost a-t-il raison

---

<sup>1</sup> *Équinoxe* 10, automne 1993, p. 17; toutes les citations qui suivent sont tirées des pages 17 et 18 de cette revue.

de citer nommément la SVHA comme l'une des sociétés qui «sont devenues des lieux de résistance [*sic*] fréquentés par des gens dépassés au plan historiographique»? Il est difficile de se prononcer sur les quelque 1000 membres de la SVHA. Comme pour la plupart des autres sociétés cantonales, il s'agit plus souvent d'amateurs que d'historiens professionnels. Mais le non-professionnalisme n'entraîne pas nécessairement le refus de la modernité. Quant au comité, il est composé de professeurs d'histoire, d'archivistes, de directeurs de musées et d'autres personnes qui sont régulièrement confrontées aux nouvelles tendances de l'histoire. Certes, H.U. Jost ne fait pas partie du comité et n'a rien publié dans la *RHV*. Ce fait n'est cependant pas la preuve du manque de qualité de la revue et de la caducité des membres du comité. Ce refus de participation résulte d'une volonté de scission. H.U. Jost et ses collaborateurs les plus proches ont en effet préféré investir ailleurs que d'entrer dans la SVHA pour réformer la *RHV*.

Mais quels sont les domaines historiographiques actuels négligés par la *RHV*? Qu'est-ce qui distingue la «petite histoire descriptive», plutôt «folklorique», d'une histoire digne d'intérêt? Ce n'est en tout cas pas l'échelle de travail: H.U. Jost, comme beaucoup d'autres historiens, prise l'histoire locale et a dirigé des mémoires portant sur une commune ou sur le canton de Vaud. En revanche, dit-il, «on ne veut pas se confronter aux problèmes engendrés par l'histoire des mentalités, ou vraiment se lancer dans une histoire conceptuelle où l'économique et le social sont présents». Ces affirmations sont surprenantes: depuis une vingtaine d'années, de nombreux textes publiés dans la *RHV* traitent d'histoire économique et sociale ou des mentalités. Il est cependant vrai que la *RHV* n'est pas le lieu d'un vaste débat sur les méthodes et les concepts de base utilisés par les historiens.

Les rédacteurs craignent de décourager leur public, en grande partie composé de gens ayant le goût de l'histoire sans en être des professionnels, en publiant des textes trop «théoriques». La place limitée dont disposent les auteurs les force à viser à l'essentiel. La divulgation des résultats prime sur la réflexion méthodologique et sur la conceptualisation. La présentation du contexte historique est brève et délicate, car cet élargissement dépend de la problématique. Il faut choisir à quoi rattacher son objet de recherche, faute de quoi chaque note d'une à deux pages devrait être précédée d'un manuel d'histoire générale! L'élargissement de la problématique ne serait d'ailleurs pas une preuve de qualité. Les réflexions théoriques ou méthodologiques peuvent être d'une grande médiocrité et la présentation du contexte peut se réduire à une compilation dénuée d'intérêt.

Deux exemples, parmi beaucoup d'autres, témoignent de la qualité de nombreux textes publiés dans la *RHV*. D'abord, les travaux de jeunes chercheurs: premiers articles ou extraits des longs mémoires de licence préparés à l'Université de Lausanne. Ces textes jouent un rôle charnière, à mi-chemin entre ceux rédigés par des passionnés d'histoire et les travaux d'historiens professionnels, professeurs ou chercheurs. L'un des grands mérites de la *RHV* est de mettre à la disposition du public l'essentiel de manuscrits comptant parfois plus d'une centaine de pages, difficiles à utiliser tant que leur auteur n'a pas pu les revoir pour publication. En donnant à ces jeunes historiens, souvent fortement influencés par les nouveaux courants historiographiques, l'occasion de se faire connaître, la *RHV* a fait œuvre de pionnier dans le canton de Vaud et de nombreuses revues créées postérieurement l'imitent.

Le deuxième exemple est la chronique archéologique qui paraît depuis 1979. Ces résumés de fouilles, très précis et souvent accompagnés de croquis ou de photographies, ont parfois choqué certains esprits épris de beau style. Ils sont pourtant lus attentivement par beaucoup de lecteurs, en Suisse comme à l'étranger. Leur technicité ne saurait rebuter les amateurs d'une histoire scientifique et les résultats des fouilles sont d'autant plus précieux que beaucoup de chantiers doivent rapidement être refermés. Sur ce plan, la *RHV* est plus audacieuse que d'autres revues, puisqu'elle est la seule à publier des textes aussi « pointus ». Ses lecteurs prouvent en la consultant que les non-spécialistes peuvent très bien accepter la difficulté.

La *RHV* contient donc beaucoup de textes au ton très varié. Certains sont faciles à lire, d'autres, souvent plus ardu, font preuve d'érudition historique ou de technicité. Ils reflètent généralement l'une ou l'autre des grandes tendances historiographiques qui ont marqué cette deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Il n'y a pas de raison de les taxer globalement de médiocrité. Mais le problème se situe peut-être ailleurs. Certaines prises de position laissent à penser que la qualité d'un texte dépend de l'engagement personnel de son auteur. Des esprits critiques lancent alors l'anathème contre les historiens dont ils ne partagent pas les idées ou la sensibilité. Les arguments utilisés sont plus émotionnels que rationnels, parfois plus politiques que scientifiques.

J'espère que le débat qui s'amorce entre historiens provenant d'écoles différentes stimulera l'activité des revues, qu'elles soient anciennes, comme la *RHV*, ou plus récentes, comme toutes celles qui ont vu le jour depuis une dizaine d'années.

*Anne Radeff*